

de pouvoir rivaliser bientôt avec ses illustres devanciers pour le grand bien de l'humanité pacifiée. La séance a été close par quelques mots charmants de M. Jules Claretie, déclarant que la Comédie Française se souviendrait toujours, avec joie et fierté, d'avoir été associée à l'aurore d'un grand mouvement dont les arts et les lettres ressentiraient assurément l'heureuse influence.

LES DÉCISIONS PRISES

Nous avons réuni ici en un tableau d'ensemble toutes les décisions de la Conférence. Il nous a paru que son œuvre ainsi condensée était à la fois plus compréhensible et plus eurythmique. Nous suivrons pour établir ce tableau, l'ordre alphabétique du programme.

ARCHITECTURE

Deux édifices, en somme, à considérer : d'une part le gymnase, lieu d'exercice ; d'autre part, le stade, lieu de concours. Que doivent être le gymnase et le stade modernes ? On demandait à la Conférence de le déterminer. Elle n'y a pas manqué. Il lui a paru que le gymnase moderne n'avait rien de mieux à faire que de reproduire, dans ses conceptions essentielles, le gymnase antique : c'est-à-dire qu'elle a suggéré un édifice groupant autant que possible tous les sports et composé d'espaces de plein air entourés d'abris facultatifs. Il est évident que rien n'est plus illogique et plus incommode que l'éparpillement actuel des établissements de culture physique. Manèges, salles d'armes, piscines sont isolés les uns des autres, séparés parfois par de grandes distances ; une telle organisation incite à la spécialisation, arrête le développement de la véritable idée sportive qui est une idée d'ensemble et augmente beaucoup les frais ; elle est donc triplement déficiente. On pourrait même dire : quadruplement car l'hygiène s'en trouve fort mal ; beaucoup d'exercices, l'escrime surtout, se pratiquent de la sorte dans des locaux clos et insuffisamment aérés, alors qu'on pourrait fort bien les pratiquer en plein air. En 1905, au Congrès

de Bruxelles, M. Gustave Rives avait présenté les plans du gymnase moderne urbain comprenant manège, terrain de tennis, salles de gymnastique, de paume, de boxe, d'escrime, allées de tir, piscine de natation ; c'était un plan luxueux pouvant servir de type dégressif, c'est-à-dire être simplifié et diminué selon les ressources des constructeurs. Cette fois, MM. Frantz Jourdain, Louis Bonnier, G. Gautier, Trelat, Joseph Dupont, Octave Raquin, ont accepté le mandat de dresser le plan du gymnase rural ; ce sera un type progressif susceptible d'extensions et de perfectionnement *ad libitum*.

En ce qui concerne le lieu des concours, la Conférence s'est trouvée unanime pour reconnaître que l'ancien stade n'était plus approprié aux besoins modernes et que, ni au point de vue artistique, ni au point de vue pratique, les lignes et la forme n'en devaient être données en exemple. Autant il est heureux que le stade athénien ait pu être relevé de ses ruines et reconstitué, autant il semblerait regrettable de voir des cités récentes tenter d'en édifier de similaires auxquels manqueraient l'illustration historique et la beauté spéciale d'un paysage unique. Le vrai stade moderne, c'est la prairie entourée de verdure avec d'élégantes et spacieuses tribunes ornées de fleurs. Le cadre préférable, c'est le parc des sports : tel Hurlingham, le célèbre club londonien.

La Conférence n'a pas cru devoir entrer dans l'examen des détails architecturaux ni dresser des devis, même approximatifs ; elle s'est bornée à recommander aux architectes une grande sobriété de décoration et le souci dominant du pratique.

ART DRAMATIQUE

Il est vraisemblable que les auteurs dramatiques et surtout les satiristes trouveront dans les sports modernes, une veine intéressante à exploiter. Il a paru d'autre part à la Conférence que les sociétés de gymnastique et de sport avaient tout avantage à cultiver elles-mêmes l'art dramatique (1) mais, bien entendu, à condition de ne pas lui laisser prendre le pas sur leurs fonctions principales. En tous les cas, des représentations appropriées, surtout en plein air, ne pourraient qu'embellir les fêtes musculaires.

(1) Notamment la comédie, sous la forme d'une revue annuelle mettant en scène de façon fantaisiste tous les principaux faits intéressants les sociétés.

Répondant à l'expression de ce désir, M. Maurice Pottecher, fondateur des théâtres du peuple, a fait connaître son intention de prendre les devants en annexant des exercices physiques aux prochaines représentations qui doivent avoir lieu à Bussang. Quant à la pratique des sports par les artistes, elle a été reconnue non seulement salutaire au point de vue de l'hygiène mais recommandable au point de vue de métier et surtout en ce qui concerne la démarche, les attitudes et l'aisance générale des mouvements.

CHORÉGRAPHIE

L'art de la danse a évolué de telle façon que des efforts considérables seront nécessaires pour l'introduire à nouveau parmi les sports. On ne saurait que louer les tentatives qui ont été faites dans ce but mais leur caractère local et restreint ne permet pas de chercher à en codifier les résultats. Par contre, le cortège n'a pu disparaître des habitudes. Il se forme inconsciemment en maintes circonstances de la vie moderne mais, à moins d'être militarisé, il ne présente ni cohésion ni harmonie. Le spectacle du vainqueur des récents Jeux Olympiques d'Athènes se présentant, pour la plupart en costumes de voyage, à la distribution des récompenses et défilant autour du stade a produit une impression d'autant plus pénible que la majesté du lieu et l'ampleur de la circonstance semblaient exiger davantage de solennité et de beauté. Le cortège athlétique est pourtant le plus facile à régler, celui dont l'aspect et la raison d'être s'imposent le plus promptement. Il suffirait en somme qu'imitant les gymnastes, lesquels ont conservé l'habitude de défiler en tenue, escrimeurs, boxeurs, joueurs de balle, cyclistes apparussent dans leurs vêtements d'exercice, tenant ou conduisant les engins, épées, raquettes, bicyclettes — dont ils se servent; leur maintien serait défini par là-même et il va sans dire que, mieux que d'autres, ils sauraient donner à leurs gestes et à leur rythme l'élégance martiale qui convient. Pour la remise des prix, le plus gracieux cérémonial paraît être celui du moyen-âge où le vainqueur, pliant le genou devant une dame, recevait d'elle le prix gagné par lui. Si l'on venait à rétablir le serment de loyauté prêté jadis par les concurrents avant la rencontre, il donnerait lieu à une scène, toujours facile à combiner et comportant des évolutions et des attitudes très simples et d'un grand effet.

DÉCORATION

La Conférence s'est montrée fort empressée à condamner l'andriople, le velours rouge, les crépines d'or, les écussons en toile peinte et d'une façon générale la banalité routinière du matériel en usage dans la plupart des pays. Elle a préconisé l'introduction d'étoffes légères et claires, le retour au décor en treillage si en faveur sous Louis XV et propre à faire valoir la moindre guirlande dont on l'agrémente, enfin l'emploi pour les fêtes sportives de panoplies semblables à celles que l'on établit pour les fêtes militaires mais formées d'instruments de sports au lieu de cuirasses et de boucliers. Des avirons, des maillets, une roue de cycle, des ballons, des raquettes entremêlés de feuillage se prêteraient aux arrangements les plus pittoresques. Les palmes de grandes dimensions que la rapidité des transports permet de se procurer aujourd'hui à bon marché et sans qu'elles aient perdu leur fraîcheur composent également avec des banderoles et des écharpes de gracieux motifs. Les fleurs enfin ne sont pas suffisamment utilisées. Elles constituent pour les exercices en plein air un accompagnement naturel. Autrefois il advenait qu'on les jetait aux triomphateurs et rien ne valait probablement à leurs yeux ce poétique hommage. Les sociétés florales, sollicitées de prêter leur concours aux grandes solennités sportives, s'ingénieraient certainement à en rehausser l'éclat par des décorations inédites et harmonieuses.

Restent les fêtes de nuit auxquelles la pyrotechnie moderne a ouvert des perspectives inattendues. Les sports aux flambeaux constituent un spectacle nouveau très attirant et d'une ordonnance toujours assez aisée. En effet, les jeux de lumière coupés d'ombre dissimulent les imperfections de détail, les spectateurs sont plus faciles à satisfaire, les acteurs plus isolés d'eux et moins préoccupés d'être vus. Ainsi tout concorde à pousser les sociétés de sport dans cette voie, très propre à leur attirer des adhérents et à leur faire des amis.

LETTRES

Si le sport peut fournir des matériaux à l'auteur dramatique, à combien plus forte raison en peut-il fournir à l'homme de lettres. L'émotion sportive relève de la psychologie non moins que de la physiologie. Mais, pour bien l'interpréter, il faut l'avoir ressentie soi-même. Rares sont encore les écrivains qui s'adonnent aux

sports, et il ne faut pas chercher ailleurs la cause de leur hésitation à traiter des sujets dont ils n'ont pas réalisé la richesse. Ceci est également vrai des poètes qui trouveront dans le poème athlétique l'occasion d'un renouveau salutaire mais le jour seulement oh ils connaîtront par eux-mêmes les sensations puissantes qu'ils tenteront d'exalter dans leurs vers.

MUSIQUE

A l'inverse des lettres, la musique est susceptible de prêter aux sports un appui immédiat. La Conférence a pris sur ce point d'importantes résolutions. Considérant que la base de cette féconde collaboration est le chant choral de plein air, elle a prié le Comité International Olympique de transmettre à toutes les sociétés sportives, même aux sociétés équestres (dans certains régiments russes les soldats chantent à cheval) une invitation à former des sections chorales. On a fait justement ressortir à cet égard la valeur du chant au point de vue du perfectionnement respiratoire, si utile pour la pratique de la plupart des sports. En attendant, les sociétés sportives et chorales qui coexistent dans une même localité et le plus souvent s'ignorent, seront conviées à se mettre d'accord en vue de se prêter un concours réciproque dans les fêtes organisées par elles. D'autre part, MM. Bourgault-Ducoudray, Rabaud, Radiguer, Arthur Coquard et Max d'Ollone, ont accepté de rechercher les morceaux anciens et modernes pouvant former un répertoire approprié (en ce qui concerne les sociétés françaises) à de pareilles solennités. Appel sera fait aux compositeurs pour qu'ils orientent de ce côté leur bonne volonté et écrivent des odes, des cantates en l'honneur de l'athlétisme et des sports. La Conférence n'a pas jugé à propos de limiter, par des indications quelconques, la pleine indépendance que doivent conserver les artistes mais elle leur a signalé pourtant l'intérêt qu'il y aurait pour eux à étudier les principaux rythmes sportifs, l'effet produit par les alternances de chants et de sonneries martiales et enfin ce type de cantate adopté par l'excellent compositeur grec Samara pour son Hymne olympique (1) et qui consiste en chœurs sans accompagnement, repris *ad libitum* et soutenus par une ou plusieurs musiques militaires

(1) Exécuté dans le stade d'Athènes en 1896 et de nouveau en 1906.

Le gymnase moderne ne fournirait pas seulement aux peintres et aux sculpteurs des modèles inédits mais encore des emplacements appropriés pour leurs œuvres d'art. Et ces œuvres d'art à leur tour contribueraient à l'éducation et au perfectionnement eurythmique des jeunes athlètes. Là encore, une seule façon d'atteindre le but : il faut que les artistes fréquentent les milieux sportifs ; quelques exemples récents ont d'ailleurs souligné leur impuissance à suppléer par des renseignements de seconde main ou des observations hâtives aux documents vécus que peut seule leur procurer la connaissance effective de l'exercice physique sous ses formes diverses. La Conférence a paru persuadée que le geste athlétique — par lequel la sculpture antique semble s'être souvent laissé intimider, puisqu'elle a marqué une tendance certaine à reproduire de préférence l'athlète au repos — pourrait aujourd'hui donner satisfaction au double besoin de mouvement et de nouveauté qui tourmente les artistes.

LE MONUMENT BARTHOLDI

Elle a donné la preuve de sa conviction à cet égard en accueillant avec l'intérêt le plus vif, la communication du projet de monument commémoratif de la renaissance physique envisagée comme une des principales caractéristiques du XIX^e siècle. Ce projet, demande par M. de Coubertin à l'éminent artiste Auguste Bartholdi, avait été conçu par lui peu de temps avant sa mort. La maquette malheureusement n'en avait pas été faite mais une description existe assez précise pour permettre une tentative de réalisation. Le Comité International Olympique était déjà anxieux de travailler à cette réalisation. La Conférence l'y a grandement encouragé et s'est offerte à l'aider. En conséquence, une commission d'architectes et de sculpteurs a été formée qui arrêtera les plans et devis et les soumettra en temps voulu au Comité International.

LES CONCOURS OLYMPIQUES

Il va de soi que la Conférence a approuvé à l'unanimité, l'idée d'instituer cinq concours d'architecture, de sculpture, de peinture, de littérature et de musique qui seraient désormais annexés aux

Olympiades et en feraient partie au même titre que les concours athlétique. Les œuvres présentées devraient être inspirées par l'idée sportive ou se référer directement aux choses du sport. Elles seraient soumises à l'examen de jurys internationaux, dont les décisions interviendraient assez longtemps à l'avance pour que les œuvres primées puissent être autant que possible exposées, publiées ou exécutées (selon qu'il s'agirait d'œuvres de peinture, sculpture et architecture, d'œuvres littéraires ou d'œuvres musicales), au cours des Jeux. La proclamation des lauréats serait de la sorte anticipée mais ils participeraient avec les vainqueurs des Jeux, à la distribution générale des récompenses et recevraient des prix similaires.

En attendant, la Conférence a prit? le Comité International d'intervenir auprès des comités organisateurs des grandes solennités sportives annuelles, salons de l'automobile, concours hippiques, régates, réunions de championnats, etc... pour que, dès l'année prochaine, une part soit faite dans leurs programmes à des manifestations artistiques et littéraires appropriées.

LE FESTIVAL DE LA SORBONNE

Parmi les deux mille spectateurs qui avaient répondu le samedi 26 mai dernier à l'invitation du Comité International Olympique, un certain nombre se rappelaient d'avoir assisté, douze ans plus tôt, dans ce même amphithéâtre de la Sorbonne à l'ouverture du Congrès olympique et d'y avoir applaudi l'éloquent discours de M. le baron de Courcel, le beau poème de Jean Aicard et l'exécution du fameux hymne à Apollon découvert peu auparavant dans les ruines de Delphes. Le programme d'aujourd'hui n'était pas moins attrayant que celui d'alors. Il unissait — pour la première fois sans doute, en ce lieu majestueux — la science, les lettres, les arts et les sports.

Sur la vaste estrade, aux côtés du président et des membres du Comité International Olympique avaient pris place S. E. le comte Torielli, ambassadeur d'Italie, représentant Mgr le duc des Abruzzes, M. Liard, vice-recteur de l'Université de Paris, le baron